

PROJET D'ACTIVITÉS 2019

1/ La Fédération des arts de la rue p.

2/ Bilan des activités 2018 p.

3/ Structuration et animation du réseau p.

- Vie associative
- Pôle ressources
- Rencontres professionnelles

4/ SODAREP p.

Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public.

- De la cartographie à l'Observation Participative et Partagée
- Egalité Homme / Femme
- Concertation pour la création dans l'espace public (CCEP)
- 1% travaux publics

5/ Promotion et sensibilisation p.

- Nouveaux partenaires
- Partenariats institutionnels
- Réseaux

6/ Budget prévisionnel 2019 p.

1/ LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE

La Fédération des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes a pour but « de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

Les arts de la rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, etc. Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les arts de la rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique travaille en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et ainsi défendre la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les arts de la rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle. De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics.

La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession.

Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

- la mise en réseau des professionnels ;
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ;
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur.

D'autre part, la Fédération expérimente la mise en place de SODAREP (Schéma d'orientation et de développement des arts de la rue et de l'espace public) travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. Elle a choisi de décliner ce schéma en 3 axes :

- Se connaître : mise en place de la cartographie et de l'OPP (Observation participative et partagée)
- Se rencontrer : mise en place de CCEP (Concertation pour la création dans l'espace public)
- Se financer : réflexions et prospectives autour de financement tels que la proposition de 1% Travaux publics, du mécénat et des fonds de dotation.

2/ BILAN DES ACTIVITÉS 2018

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Structuration et mise en réseau	Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur			
	Organisation et participation aux assemblées générales, conseils d'administration régionaux et nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération.			
	Travaux avec autres fédérations régionales			
	Participation à l'Université Buissonnière de la Fédération Nationale (200 participant.e.s)	Séminaire : écrire la feuille de route régionale 2019-2020 (3 jours)		Séminaire : Gouvernance et projet associatif en lien avec les autres fédérations
	Rencontres des compagnies issues d'Auvergne-Rhône-Alpes, adhérentes ou non sur le lieu de diffusion (Aurillac, Chalon sur Saône, Clermont-Ferrand, Grenoble)			
	Recrutement d'une nouvelle coordinatrice			Organisation Journée professionnelle : Investir (dans) l'espace public
SODAREP			Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale.	
	Participation à l'OPP menée par la Fédération nationale auprès de nos adhérent.e.s			
		Lancement de l'enquête H/F régionale via questionnaire	Organisation de la table-ronde SODAREP: un processus innovant au service de l'équité territoriale - Festival d'Aurillac	Suite de l'enquête H/F : dé-cryptage des programmations
	Suite de la Concertation pour la Création dans l'Espace Public (CCEP) dans la Vallée de la Drôme			
	Prospection auprès de nouveaux partenaires, collectivités, acteurs de terrain pour la mise en place de nouveaux CCEP (Grenoble, Clermont-Ferrand, Métropole de Lyon)			
				Participation aux Journées Nos Cultures de la Ville - 40 ans de politique de la ville - Auditorium de Lyon
	RDV avec la DGCA: Présentation du CCEP Val de Drôme / Réunion des participants au CCEP Val de Drôme	Participation à la rencontre "La culture, levier d'attractivité et de développement des territoires" / Réunion des participants au CCEP Val de Drôme	Réunion des participants au CCEP Val de Drôme	Présentation du CCEP Val de Drôme devant le Conseil communautaire / Réunion des participants au CCEP
	Première réunion avec les directeurs de cabinet de Mr. Biancchi (Mairie de Clermont-Ferrand et Métropole)		RDV avec l'équipe d'Effervescences de Clermont-Ferrand	RDV opérationnels à Clermont-Ferrand pour co-construction des événements professionnels à venir
			Participation au COPIL du Parc des Arts de Grenoble	Lancement d'un CCEP à Grenoble porté par le Prunier sauvage et Mix'arts
	Promotion et sensibilisation			Rencontres, sensibilisation en RDV personnalisés avec des élu.e.s de différents collectivités.
Expérimentation et suivi du programme « sécurisation de l'emploi » / COEF / Bilan COEF				
Intervention à l'EAC			Participation à la rencontre "Co-construisons nos espaces publics" organisée par la fédération nationale et l'Association des Maires de France - Chalon sur Saone	
Participation à la préparation des conférences territoriales avec la Région, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant et les autres réseaux			Participation aux conférences territoriales « Présence artistique dans les territoires : quel renouvellement des enjeux, des coopérations et des politiques publiques ? » et animation d'un atelier : "Quelle place et quel rôle pour les arts dans l'espace public ?"	

3/ STRUCTURATION ET MISE EN RESEAU DES ACTEURS ARTS DE LA RUE

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. **Au 31 décembre 2017, l'association régionale fédère 67 adhérent.e.s autour de son projet, dont 43 individus et 24 structures,** représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

VIE ASSOCIATIVE

La Fédération élargie à l'échelle régionale Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2017 a également étendu de 15 à 19 son nombre d'administrateurs.trices. Riche de sa force militante, les chantiers et missions sont répartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise environ six conseils d'administration par an qui ont lieu ~~depuis un an~~ chez des adhérent.e.s ou sympathisant.e.s et dont certains sont ouverts sur une demi-journée à des ateliers en entrée libre en présence d'invités – spécialistes, offrant une réflexion plus large sur les chantiers en cours. Cette nouvelle organisation permet à la Fédération de se déplacer plus aisément sur le territoire mais aussi aux adhérent.e.s de s'impliquer davantage, ainsi qu'aux sympathisant.e.s de découvrir ses activités plus en détail.

La Fédération souhaite pouvoir étendre ses interventions à l'échelle de la région en organisant des temps de rencontres plus spécifiques notamment sur les questions de disparité et de ruralité.

Affiliée à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : **des administrateurs.rices de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes sont aussi élus.es au conseil d'administration de la Fédération Nationale** s'assurant ainsi des liens entre les travaux nationaux et régionaux. À cet égard, elle s'implique dans les grandes actions de la Fédération nationale tel que l'Université Buissonnière ou encore l'évènement Rue Libre.

Par ailleurs, un travail de réflexion pour la mutualisation des moyens de communication entre toutes les fédérations des arts de la rue est en cours. Une nouvelle charte graphique devrait être mise en place pour une meilleure cohérence, visibilité et représentation de la Fédération. Des outils plus adéquats et plus flexibles devraient également être créés en termes de supports papiers et web. Ainsi, les ressources pourront être plus facilement partagées et mises en valeur et nous pourrons produire **à moindre coût** de nouveaux supports de communication à destination de nos adhérent.e.s, de nos partenaires et du public.

PÔLE RESSOURCES

Repérée comme structure relais, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus, offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est extrêmement important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc. soit de manière informelle, soit autour de temps de débat dédiés.

En 2018, les administrateurs.rices de la fédération se sont retrouvés pour 3 jours de séminaire. De celui-ci a découlé de nombreuses propositions pour l'écriture d'une feuille de route sur trois ans pour la fédération. Ces trois jours en immersion ont été très productifs sur les questions qui animent la fédération (la gouvernance, la mobilisation des adhérents, les « services » rendus à ceux-ci...). Pour 2019, il est envisagé de renouveler ce temps de séminaire.

La Fédération est représentée par ses administrateurs, ses adhérent.e.s et/ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional et au niveau national : *Le Temps fort de Quelques p'Arts... à Félines (07), Lez'arts de la rue à Marcoles (15), Festival international de théâtre de rue d'Aurillac (15), Festiv'arts à Grenoble (38), Eclats de Fête à Riom (63), Les Invités à Villeurbanne (69), Les Fondus du Macadam à Thonon les bains (74), Au bonheur des mômes au Grand Bornand (74) ; Festival d'Avignon (84), Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71), Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76), Festival Merci Bonsoir à Grenoble (38), Festival Bac Ground à Clermont-Ferrand (63).*

Par ailleurs, le succès rencontré lors des premières rencontres professionnelles « co-construisons les espaces publics - 48h en bonnes compagnies » nous encourage à reconduire ces temps d'échanges et de travail collectif. Ces rencontres sont en bonne voie de devenir un rendez-vous systématique de la rentrée professionnelle entre artistes, représentant.e.s des collectivités, urbanistes, architectes, maîtres d'œuvres, professionnel.le.s des arts et de la culture.

À l'hiver 2018, deux journées professionnelles auront lieu à Lyon. La première journée s'adressera aux artistes et programmeurs.rices et portera le thème « Investir (dans) l'espace public ». L'objectif de cette journée est d'échanger sur les pratiques, de donner des pistes de réflexion, de valoriser des modèles.

La seconde journée sera destinée à questionner notre gouvernance et s'adressera à nos adhérents mais également aux autres fédérations régionales et nationale.

Ces temps précieux et productifs de rencontres permettent de nourrir les réflexions autour des SODAREP.

4/ SODAREP

Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes expérimente la mise en place de SODAREP à la suite du rapport MNACEP (Mission Nationale pour l'Art et la culture dans l'Espace Public), travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

En 2018, la Fédération a organisé une table-ronde lors du festival d'Aurillac. Elle avait pour titre « S.O.D.A.R.E.P en Auvergne-Rhône-Alpes : un processus innovant au service de l'équité culturelle territoriale. Une trentaine de personnes y ont assistées : des adhérents et administrateurs des autres fédérations des arts de la rue, des jeunes compagnies intéressées par les chantiers menés par la Fédération, la région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par sa Vice-présidente à la culture Florence Verney-Carron, la DGCA représentée par sa chargée de mission arts de la rue Lara Gousbaille et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes représentée par Flavie Lejemtel, conseillère Théâtre et Arts de la rue. Lors de cette rencontre, nous avons présenté notre vision du SODAREP décomposée en trois parties : se compter/se connaître au moyen de la cartographie et de l'OPP (Observation Participative et Partagée), se rencontrer/ se concerter via les CCEP (Concertation pour la création dans l'espace public) et se financer au moyen du 1% Travaux Publics, du mécénat et des fonds de dotation.

DE LA CARTOGRAPHIE A L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure interconnaissance des acteurs. ~~À ce jour, une grande partie des autres fédérations régionales se sont emparées de cet outil et ont commencé à référencer les acteurs des arts de la rue de leur territoire.~~

En complément à cette cartographie, nous allons débiter une Observation Participative et Partagée (O.P.P), visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'études. La Fédération nationale a débuté cette OPP par les structures adhérentes. Reste à observer les festivals et les compagnies. Pour cette étape, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes assurera le relais de la Fédération nationale.

Ces données pourront par ailleurs être mises en perspectives avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

ÉGALITÉ HOMME / FEMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, nous avons mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration a pour objectif de faire un diagnostic à l'échelle de la région auprès des lieux de diffusions (CNAREP, festivals...).

En 2019, il s'agira d'analyser les résultats obtenus et de prolonger cette enquête selon une autre méthode : le décryptage des programmations et des équipes. Puis, H/F et la Fédération mettront en place des temps de sensibilisation pour l'égal accès aux postes à responsabilités, aux financements et pour une meilleure visibilité de la création féminine.

CONCERTATION POUR LA CRÉATION DANS L'ESPACE PUBLIC (CCEP)

Grenoble

En 2019, une Concertation pour la Création dans l'Espace Public devrait voir le jour à Grenoble. Portée localement par **les structures** Le Prunier Sauvage et Mix'arts, elle devrait se concentrer sur le territoire du quartier mistral et ses adjacences. Une première réunion de travail avec une partie de l'équipe du CCEP Val de Drôme aura lieu courant octobre, l'occasion d'évoquer la méthodologie et le retour d'expériences. Ce CCEP sera mené de manière concomitante avec le projet du Parc des Arts, futur lieu de création, diffusion et résidence dans le Parc Bachelard.

Clermont-Ferrand

Le Maire de Clermont-Ferrand, Monsieur Bianchi, et la Fédération ont pris contact afin de participer à la dynamique qui s'installe autour de la candidature de la Ville à la Capitale Européenne de la Culture 2028. En plus, de monter avec l'équipe d'Effervescences une ou plusieurs rencontres sur l'art dans l'espace public, la Fédération souhaite profiter de sa présence sur Clermont-Ferrand pour impulser un CCEP sur la métropole.

Val de Drôme

Initiée par des membres de la Fédération des Arts de la Rue habitant ce territoire, la CCEP-Vallée de la Drôme est née du constat d'une forte profusion d'acteurs des arts de la rue sur ce territoire : plus de 20 compagnies et 11 lieux de fabriques.

Nous avons proposé depuis un an trois réunions de concertation, en Septembre 2017, Décembre 2017 et Mars 2018, dans trois villages de la vallée, avec l'objectif de rassembler artistes, porteurs de projets et élus autour de la question du développement de la création artistique en espace public dans la Vallée de la Drôme.

Plus de 80 personnes ont assisté à ces réunions, échangé, diagnostiqué, imaginé des manières de développer les arts de la rue et de l'espace public dans la Vallée de la Drôme.

Différentes propositions ont émergé de ces concertations, qui, sans être limitatives, pourraient constituer un socle «philosophique» à cette concertation.

- Revendiquer la spécificité de la Vallée de la Drôme, reconnue dans toute la France, en matière de création en espace public, par une marque « vallée des arts de la rue », au même titre qu'aujourd'hui, la vallée se revendique « biovallée » (ces deux labels pourraient être reliés).
- Imaginer des résidences d'artistes dans les villages, accueillis par les mairies (un élu-un village/un artiste-une compagnie) au service du village, qui agiraient dans le quotidien et proposeraient des créations artistiques, en concertation et en fonction des moyens de lieu d'accueil.
- Construire ensemble, élus et artistes, un événement rassembleur, autour d'une problématique que nous aurions diagnostiquée au cours de la concertation, qui pourrait être par exemple la rivière, la désertification des centre-villes, la ruralité. Un événement transversal entre culture, tourisme, social et territoire.

Plusieurs rendez-vous ont été pris entre Mars et Juin, avec les différents responsables impliqués : Ministère DGCA, Drac Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Drôme et Communauté de Commune du Val de Drôme (CCVD). De ces rendez-vous a émergé l'opportunité de mettre en place un CTEAC en Val de Drôme. **Les CTEAC (contrat territorial d'éducation à l'art et à la culture).**

La mise en place d'un CTEAC pose de nombreuses questions, tant au niveau de sa gouvernance que des actions mises en place. Le noyau dur constitué autour de la Concertation pour la Création en Espace Public propose de participer à cette réflexion et de mettre en place un temps de préfiguration sur les six premiers mois de l'année 2019, qui permettrait de lancer ce dispositif à l'automne 2019.

Plusieurs rendez-vous avec le Conseil communautaire de la communauté de communes du Val de Drôme sont mis en place pour permettre l'avancement et la concrétisation du projet de CTEAC.

Plus d'infos sur le CCEP VdD: <https://ccepvalleedrome.wixsite.com/monsite>

1% TRAVAUX PUBLICS

Nous poursuivons nos travaux de prospective autour de la mise en place du « 1% travaux publics » prévu par la loi CAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc.

La loi prévoyait la remise par le gouvernement au parlement d'un rapport d'opportunité de la mise en place de ce 1% Travaux Publics. En raison de la non-remise de ce rapport dans le délai prévu par ladite loi, une question au gouvernement a été posée pour connaître la position de ce dernier. Bien que le Gouvernement ne souhaite pas rendre contraignant ce dispositif, il soutient les interventions artistiques dans la fabrique urbaine sur le fondement des expérimentations réussies.

La fédération organisera des rencontres avec et entre les élu·e·s et technicien·ne·s qui ont mis en place des projets répondant au dispositif « 1% Travaux publics pour la création dans l'espace public » et celles et ceux qui auraient envie de se lancer ainsi que des acteurs·ices des arts de la rue dans l'objectif de stimuler les expérimentations sur le territoire.

L'analyse des moyens déployés (juridiques, organisationnels, financiers) et de freins rencontrés devrait ainsi permettre de dégager des préconisations pour concrétiser cette ambition.

Elle participera, aux côtés de la fédération nationale et des autres fédérations régionales, à la rédaction d'un "Livre blanc du 1% Travaux publics pour la création dans l'espace public", base politique, technique, juridique et économique de la mise en œuvre du dispositif.

Ces recherches de démarches innovantes associant philanthropie et puissance publique visent à donner du souffle, du pouvoir pour la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles sur les territoires.

5/ PROMOTION, SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION

NOUVEAUX PARTENAIRES

La sensibilisation de nouveaux partenaires nous paraît essentielle. Au vu de la disparité des territoires qui constituent la nouvelle grande Région et des suites des réformes territoriales, nous nous rapprochons de nouvelles collectivités et de nouveaux élus, avec notamment les communautés d'agglomérations ou encore les métropoles.

Enfin nous souhaitons maintenir et développer nos partenariats avec les Universités et écoles supérieures tel que Science Po, Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon ou encore l'EAC et de l'ENSATT car il nous apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La Fédération poursuivra ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la DRAC et la Région.

Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'œuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration des arts de la rue.

C'est pourquoi nous espérons vivement que la DRAC et la Région continueront à nous soutenir et prendront une part active dans les SODAREP.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe notamment aux groupes de travail animés par l'UFISC sur l'OPP – Observation Participative et Partagée – et sur les Schémas d'orientation dans le spectacle vivant. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, arts visuels, etc) ce qui permet à la Fédération de co-construire et confronter leurs problématiques avec les autres secteurs artistiques.

La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'agence, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et sollicitations des acteurs des arts de la rue. En 2019, elle poursuivra son accompagnement en participant à la construction des actions de l'année et en s'assurant de leur bonne mise en œuvre.

~~A ce même titre de réseau professionnel, la Fédération est membre fondateur de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne Rhône Alpes, aux côtés d'une douzaine d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt d'une meilleure interconnaissance des secteurs du spectacle vivant mais également afin d'œuvrer collectivement à la construction d'une politique culturelle concertée.~~

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

** L'UFISC représente plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. En concertation avec le ministère de l'Économie et des Finances (Direction Générale des Impôts), l'UFISC participe étroitement à l'élaboration de fiches techniques sur les critères de « non lucrativité » des associations de création artistique ou d'exploitation de lieux de spectacle vivant mais aussi aux réflexions communes sur l'emploi et les modes de gestion caractérisant notre secteur.*

6/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Depuis 13 années maintenant, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes travaille à la structuration d'un réseau régional fort, mobilisé autour de préoccupations artistiques, culturelles, sociales, économiques et politiques communes.

Marquées par une diminution des aides publiques, plusieurs changements politiques dont deux réformes territoriales, un contexte d'état d'urgence reconduit, ces deux dernières années ont pesé sur les conditions d'exercice des professionnels des arts de la rue, pourtant reconnue comme étant la deuxième pratique artistique des français après le cinéma. Ainsi, en interaction constante avec son environnement, la Fédération doit déployer ses compétences et notamment sur un nouveau territoire régional élargi.

Pour que la pertinence de la structuration du réseau se maintienne dans le cadre de ces nouvelles problématiques, les administrateurs de la Fédération sont en réflexion sur son développement notamment sur un besoin en ressources humaines plus fort. Par conséquent, un chantier est mené afin de déterminer les besoins de redéploiement du temps de travail et des postes de travail. Le soutien des institutions est donc primordial à nos côtés.

Pour garantir son bon fonctionnement à venir, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes fait la demande auprès de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes d'une subvention d'« aide pour les actions de mise en réseau 2019 » de 23 000 euros.**

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	130 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000 €
Reprographie	1 000 €	Département de la Drôme	3 000 €
Services extérieurs		Ville de Lyon	5 000 €
Locations immobilières et mobilières	1 400 €	Autres produits	
Primes d'assurance	180 €	Adhésions régionales	2 500 €
Documentation générale	300 €	Adhésions nationales	2 500 €
Autres services extérieurs		Aide au service civique	5 676 €
Personnel extérieur	2 000 €		
Déplacement, missions	4 000 €		
Réceptions	1 500 €		
Frais postaux et télécommunications	1 000 €		
Services bancaires	200 €		
Publicités/Relations publiques/Communication	1 500 €		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	600 €		
Charges de personnel			
Salaire appoint commis de base	34 000 €		
Charges sociales	14 000 €		
Service civique	6 966 €		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	100 €		
Adhésions	100 €		
Reversement adhésions Fédération Nationale	2 500 €		
TOTAL	71 676 €	TOTAL	71 676 €